

# Lettre informations

## (CTSD « Carte scolaire de Côte d'Or »)



Un comité technique spécial départemental s'est tenu ce mardi 16 mars 2021 en présence de M. Cuisset (secrétaire général). Vous trouverez ci-dessous un compte-rendu des échanges lors de cette réunion.

### Evolution de l'organisation du service social en faveur des élèves

Quelques modifications apportées.

**Vote : POUR**

### CARTE SCOLAIRE Collège Côte d'Or

Dans l'académie de Dijon, avec 113 suppressions de postes, très partiellement compensées par des heures supplémentaires soient 40 ETP (équivalents de temps pleins) nous subissons une perte sèche de 73 postes d'enseignement.

Au niveau du département, vous trouverez ci-dessous les données.

Département	Postes créés	Postes supprimés		Postes partagés sur 3 étabs	Postes partagés sur 2 étabs
		PV	MCS		
21	5	13	16	16	145

**PV : Poste vacant**

**MCS : Mesure de carte scolaire**

**Article postes partagés : <http://sections.se-unsa.org/dijon/spip.php?article1241>**

### Commentaires de M. Cuisset (Secrétaire général de la DSDEN 21) concernant la carte scolaire :

- ✓ **Problématique de la suppression de postes en lettres classiques.** Il n'y a pas de création de postes dans cette discipline d'où de grandes difficultés pour les collègues à envisager l'avenir.

M. Cuisset précise qu'il y aura un suivi plus particulier sur cette discipline ainsi que sur l'allemand.

- ✓ **Les compléments de service**

M. Cuisset précise que c'est une solution pour ne pas supprimer de postes. Ce n'est pas la situation idéale mais ces compléments sont une solution.

- ✓ **Sous -services :** Ils sont dans l'état actuel de préparation de rentrée « absorbés » par la dotation académique. Des ajustements pourront avoir lieu en fonction du mouvement, de départs à la retraite, de l'évolution des structures d'établissement....

- ✓ **Cas des collègues qui n'auront pas de postes à la rentrée**

Concernant les postes vacants : si pas de possibilité affectation en TZR

**Vote « carte scolaire » : NON par l'ensemble des organisations syndicales**

## Questions diverses

- ✓ **Concernant les personnels qui sont en ASA** : Des recrutements de professeurs du 1er degré (8 postes) et AED (20 postes) sont possibles jusqu'au 31mai.

**Position du SE-Unsa : Nous demandons que ces contrats soient maintenus jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

- ✓ **Implantation des stagiaires** : La carte des places réservées aux stagiaires est en train d'être réalisée.
- ✓ **Une création de poste de CPE est-elle prévue pour le collège du Clos de Pouilly ?**

Les discussions concernant la carte cible sera effectuée en CTA

- ✓ **Point AESH**

**Bilan concernant les collègues AESH qui doivent signer un nouveau contrat avec le lycée mutualisateur (combien d'accords ? combien de refus ? combien d'incertains)**

304 AESH (-7départs en retraite) sont concernés

273 réponses positives

15 réponses négatives ou incertaines

9 AESH n'ont pas répondu

**SE-Unsa : Nous rappelons que ce n'était pas aux AESH de demander à rompre leur contrat mais bien au rectorat d'apporter toutes les garanties pour assurer que ce changement d'employeur soit sans conséquence.**

Depuis janvier 7 démissions et 1 départ en retraite. 8 recrutements sont prévus pour Beaune et Dijon pour 18 élèves non accompagnés.

Paiement de l'Indemnité compensatrice de la CSG : Pas avant avril ou mai

**SE-Unsa : Il n'est pas normal que la mise en paiement prenne autant de temps.**

Vos représentants

E. Charlot – L. Romero- Bousquet – Y. Plumet

**Notre syndicat SE-Unsa vous accompagne**

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, ne pas hésiter à nous contacter

**[21@se-uns.org](mailto:21@se-uns.org)**